

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté au Lycée Jean Moulin, au nom du personnel du Lycée, je lui souhaite, ainsi qu'à vous-même, la bienvenue.

**MODALITES D'INSCRIPTION :**

1/ Inscription en ligne, connectez-vous sur <https://ts.ac-grenoble.fr/ts> avec les codes fournis par le collège. A la rentrée, à compter du 2 septembre 2019, un dossier papier vous sera distribué afin de compléter certains renseignements.

2/ Inscription au lycée le JEUDI 4 JUILLET 2019 (9h-15h) UNIQUEMENT si vous n'avez pas pu vous téléinscrire.

**INTERNAT :**

La candidature pour une inscription à l'internat est à renvoyer par courrier électronique à l'adresse : [vie-scolaire1.0730005j@ac-grenoble.fr](mailto:vie-scolaire1.0730005j@ac-grenoble.fr)

Réponse mi-juillet.

**DEMI-PENSION LES 15 PREMIERS JOURS à compter du 2 septembre 2019 :**

Renvoyez le document "inscription hébergement et restauration" à l'adresse [intendance.0730005j@ac-grenoble.fr](mailto:intendance.0730005j@ac-grenoble.fr)

Ce document à compléter seront joints au courrier électronique de confirmation envoyé à la fin du processus d'inscription en ligne.

**MANUELS**

La Région met en place la gratuité des manuels scolaires. Ils seront distribués à la rentrée. Attention le PASS REGION est indispensable pour obtenir les manuels.

**PASS REGION**

Demande de carte en ligne sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

Le pass région sert aussi de carte d'accès à la cité scolaire et au service de restauration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Provisseure, Catherine DELEURENCE